

§1. ORGANON

Denis SERON

Édition de référence

Organon graece, éd. Th. Waitz (*Pars prior : Categoriae, Hermeneutica, Analytica priora ; Pars posterior : Analytica posteriora, Topica*), Leipzig, 1844 et 1846, réimpr. Aalen, Scientia Verlag, 1965.

Autres éditions et traductions consultées

Aristotelis opera, éd. I. Bekker, revue par O. Gigon, Berlin, 1960, vol. 1.

The Organon. The Categories, On Interpretation, éd. H. P. Cooke, *Prior Analytics*, éd. H. Tredennick, London-Cambridge Mss., Heinemann and Harvard University Press, 1955.

Categoriae et Liber de Interpretatione, éd. L. Minio-Paluello, Oxford, Oxford Classical Texts, 2^e éd., 1956.

Catégories, éd. et trad. par R. Bodéüs, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

Catégories, éd. et trad. F. Ildefonse et J. Lallot, Paris, Seuil, 2002.

Analytica Priora et Posteriora, éd. W. D. Ross, Oxford, Oxford Classical Text, 1964.

Topica et Sophistici Elenchi, éd. W. D. Ross, Oxford, Oxford Classical Text, 1958.

A. DONNÉES QUANTITATIVES

<i>Catégories</i>	83
<i>De l'interprétation</i>	1
<i>Premiers Analytiques</i>	14
<i>Seconds Analytiques</i>	31
<i>Topiques</i>	35
<i>Réfutations sophistiques</i>	3
Total	167

Le mot οὐσία est donc d'un usage courant dans l'*Organon*. L'abondance des occurrences du terme dans le traité des *Catégories* s'explique

aisément par le fait qu'un chapitre entier y est consacré à la problématique de l'essence. Le chapitre V ne rassemble pas moins de 68 occurrences sur 83. On notera également l'absence du mot dans le livre II des *Premiers Analytiques* et sa quasi-absence dans le *De Interpretatione* : une occurrence seulement. Le terme est relativement rare dans les *Premiers Analytiques*, où les occurrences se concentrent d'ailleurs dans 4 chapitres seulement — les chapitres 5, 31, 32 et 38 du livre I — sur les 73 que compte le traité. En outre, l'οὐσία y figure toujours à titre d'exemple didactique sauf à deux reprises, en 31, 46 a 36 et en 38, 49 a 36.

B. OBSERVATIONS GRAMMATICALES ET STYLISTIQUES

Οὐσία est employé plus fréquemment au singulier dans l'*Organon* : on rencontre en tout 126 singuliers contre 41 pluriels seulement (*Catég.* : sing. 47, plur. 36 ; *De interpr.* : sing. 0, plur. 1 ; *Anal. prior. et post.* : sing. 42, plur. 3 ; *Top.* : sing. 34, plur. 1 ; *Soph. elench.* : sing. 3, plur. 0).

L'usage du terme d'οὐσία dans les traités logiques présente une importante diversité sémantique, qui se reflète inévitablement, comme on le verra en détail dans la suite, dans certains choix de nature grammaticale. C'est notamment le cas de l'indéfini τις (voir *infra*).

On trouve dans l'*Organon* quelques expressions assez caractéristiques avec κατά et l'accusatif, en particulier κατ' οὐσίαν ὑπάρχειν (*Anal. post.*, II, 13, 97 a 13), κατ' οὐσίαν καὶ κατά τὸ εἶδος ὑπάρχειν (*Anal. post.*, I, 33, 89 a 20), κατά τὴν οὐσίαν ἀδιάφοροι (*Soph. elench.*, 179 a 38). On remarquera également certaines tournures avec l'accusatif interne, comme ἕτερον τὴν οὐσίαν (*Anal. post.*, I, 13, 79 a 6-7), ou comme l'expression curieusement redondante ἀπλῶς τὴν οὐσίαν (*Anal. post.*, II, 2, 90 a 10, par opposition à τοδί ἢ τοδί). Une autre expression assez remarquable est ὡς οὐσία κατηγορεῖσθαι (*Anal. post.*, I, 22, 83 a 39), qui désigne l'attribution du genre ou de la différence et que Tricot tient pour synonyme de ἀπλῶς κατηγορεῖσθαι.

Une autre expression très significative utilisée dans les traités logiques est celle de « formule de l'essence » (λόγος τῆς οὐσίας). Elle est rare dans l'*Organon* en dehors du traité des *Catégories* (*Anal. post.*, II, 13, 97 a 19). Aristote lui préfère parfois d'autres formules approchantes comme ὁ ἴδιος τῆς οὐσίας ἐκάστου λόγος (*Top.*, I, 18, 108 b 5), ὁ

δηλῶν λόγος τὴν οὐσίαν (*Top.*, V, 2, 130 b 26) et ὁ λόγος ἴδιος καὶ δηλοῖ τὴν οὐσίαν (*Top.*, VI, 3, 140 a 34 et 36-37). Selon toute apparence, elle est synonyme de définition. Aristote l'emploie dès les premières lignes du traité des *Catégories*, dans ses développements sur l'homonymie et la synonymie (I, 1 a 1-12). Deux choses homonymes ont un même nom mais deux « formules de l'essence » différentes ; deux choses synonymes ont un même nom et une même « formule de l'essence » (cf. *Catég.*, V, 3 b 7-8). Une importante question est de savoir pourquoi Aristote parle, dans le traité des *Catégories*, de λόγος τῆς οὐσίας et non pas, plus simplement, d'ὀρισμός¹. Rappelons tout au moins que la définition, pour Aristote, est avant tout la « définition du ce-que-c'est et de l'essence » (ὀρισμός τοῦ τί ἐστὶ καὶ οὐσίας, *Anal. post.*, II, 3, 90 b 30-31), et qu'elle permet, comme telle, la « connaissance d'une essence déterminée » (οὐσίας τινὸς γνωρισμός, *Anal. post.*, II, 3, 90 b 16)².

C. ANALYSE SÉMANTIQUE

Nous pouvons faire abstraction ici des passages de l'*Organon* où l'οὐσία est citée comme un exemple de sujet, de prédicat, etc. (*Anal. prior.* I, 5, 27 a 18-20 et b 4-7 ; I, 32, 47 a 24 sv. ; *Top.*, V, 2, 130 b 1 ; 3, 131 a 4 ; 5, 135 a 17 ; VI, 2, 139 b 20 ; 6, 143 a 33 ; 14, 151 b 1 ; VII, 3, 153 b 30 sv.).

¹ D'après Simplicius (*In Categ.*, 29, 16 sv.), Aristote utiliserait la première expression avant tout parce qu'elle serait plus large. La définition, dans la mesure où elle se compose du genre et de la différence prochaine, est par principe impossible s'agissant des genres les plus élevés, des « catégories ». Mais, poursuit Simplicius, il n'en est pas ainsi de la « formule de l'essence » : « Aristote disait "formule" (λόγον) et non "définition", pour inclure aussi la caractérisation descriptive (τὴν ὑπογραφικὴν ἀπόδοσιν), qui s'accorde aux genres les plus élevés comme aux individus. Ceux-ci ne pourraient être saisis par une définition, parce qu'on ne peut ni poser un genre qui ferait fonction de genre pour les genres les plus élevés, ni les différences des individus, cependant que la description caractérise ce qui est propre à l'essence et atteint ceux-ci. C'est pourquoi Aristote ne disait pas simplement "formule du nom", mais "formule de l'essence", parce que la formule descriptive détermine ce qui est propre à l'essence, tandis que la formule définitionnelle détermine la quiddité de chaque chose, c'est-à-dire l'essence même. » Les catégories, pour autant qu'on peut leur faire correspondre une formule de l'essence, pourraient ainsi être attribuées synonymiquement.

² Mais cf. aussi, apparemment en sens contraire, *Anal. post.*, II, 7, 92 b 38-39 : οὔτε τὸ τί ἐστὶν οὔθ' ὀρισμῶ οὔτ' ἀποδείξει ἐστὶ γινῶναι.

Pour commencer, rappelons que l'οὐσία figure en tête de la liste des catégories au chapitre IV du traité des *Catégories*, 1 b 25-27 : « Chacune des expressions sans liaison signifie l'essence, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action ou la passion. Pour le dire d'un mot, l'essence est par exemple : homme, cheval. » Cette liste se retrouve à l'identique en *Top.*, I, 9, 103 b 22 sv., à ceci près que le τί ἐστι a pris la place de l'οὐσία. Je donnerai un peu plus loin quelques indications sur le rapport entre ces deux notions dans les traités logiques. Hors de l'*Organon*, la liste la plus proche est sans doute celle de *Phys.* V, 1, 225 b 5, où figure également l'essence. Naturellement, cette dimension catégorielle de l'essence dans les traités logiques soulève un grand nombre de problèmes fondamentaux, qui n'ont pas à être éclaircis ici. Contentons-nous de citer la question, posée par Aristote au chapitre VII du traité des *Catégories*, de savoir s'il faut ou non exclure toutes les essences de la classe des relatifs (8 a 13 – b 24).

On sait par ailleurs que l'*Organon* renferme un long chapitre entièrement consacré à l'essence, à savoir le chapitre V du traité des *Catégories* (2 a 11 – 4 b 20). J'en rappelle les thèses principales, qui sont bien connues et exposées en termes clairs par Aristote.

1) D'abord, le fil conducteur du chapitre entier est l'opposition entre l'essence au sens le plus propre et l'essence au sens dérivé, entre les « essences prises au sens premier » (αἱ πρώτως οὐσίαι λεγόμεναι) et les « essences secondes » (δεύτεραι οὐσίαι) (2 a 11 – 3 a 32). L'essence « au sens le plus propre, premier et principal » (κυριώτατά τε καὶ πρώτως καὶ μάλιστα λεγομένη), définit Aristote, c'est « ce qui ne se dit pas d'un sujet ni n'est dans un sujet » (2 a 11-13)³. L'essence

³ Il ne semble pas y avoir de différence sémantique notable, dans le traité des *Catégories*, entre « ce qui est le plus essence » (μάλιστα οὐσία) et « l'essence au sens le plus propre » (κυριώτατα οὐσία). Ainsi les deux expressions sont employées indistinctement dans deux passages du traité des *Catégories* qui sont visiblement des doublons, d'une part *Categ.*, V, 2 b 15-19 : « En outre, les essences premières sont dites être ce qui est le plus essence, parce qu'elles sont les substrats de toutes les autres choses, que toutes les autres choses sont prédiquées d'elles ou existent en elles. L'espèce se rapporte au genre de la même manière que les essences premières aux autres choses. » (Ἐτι αἱ πρώται οὐσίαι διὰ τὸ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν ὑποκεῖσθαι καὶ πάντα τὰ ἄλλα κατὰ τούτων κατηγορεῖσθαι ἢ ἐν ταύταις εἶναι διὰ τοῦτο μάλιστα οὐσίαι λέγονται ὡς δέ γε αἱ πρώται οὐσίαι πρὸς τὰ ἄλλα ἔχουσιν, οὕτω καὶ τὸ εἶδος πρὸς τὸ γένος ἔχει.) Et d'autre part *Categ.*, V, 2 b 37 – 3 a 3 : « En outre, les essences premières sont dites être des essences au sens le plus propre, parce qu'elles sont les substrats de toutes les autres choses. Les espèces et les genres des essences premières se rapportent à toutes les autres choses de la même

première est ce qui n'est ni (comme les accidents) dans un sujet, ni (comme les accidents, les espèces et les genres) prédiqué d'un sujet. C'est en ce sens que, d'après *Anal. post.*, I, 4, 73 b 5 sv., l'essence est « par soi » (καθ' αὐτό). On comprend néanmoins ce qui a conduit Aristote, dans le traité des *Catégories*, à envisager une deuxième signification, dérivée et impropre, du terme οὐσία, et à qualifier les espèces d'« essences secondes ». Car l'espèce est au genre ce que le substrat dernier est à tout ce qui l'affecte (2 b 17-19 et 3 a 1-3). De même que le substrat dernier, l'essence au sens premier, se voit attribuer ce qui n'est pas essence au sens premier, de même l'espèce se voit attribuer le genre et le genre se voit attribuer des différences. Les essences secondes sont alors définies comme étant « les espèces dans lesquelles les essences au sens premier existent, ainsi que les genres de ces espèces » (2 a 14-16). Ainsi la connotation subtractive est toujours présente, semble-t-il, là où il est question d'essences secondes (cf. en particulier *Top.*, IV, 1, 120 b 36 sv.). Comme l'affirme expressément Aristote dans les *Catégories* : « Le fait de ne pas être dans un sujet est commun à toute essence. En effet, l'essence première ne se dit pas d'un sujet ni n'est dans un sujet. Quant aux essences secondes, il est clair qu'elles ne sont pas non plus dans un sujet. Car l'homme se dit d'un sujet, à savoir de tel homme déterminé (τοῦ τινὸς ἀνθρώπου), mais il n'est pas dans un sujet (l'homme n'est pas dans tel homme déterminé). » (3 a 7-10.)

C'est sur cette base qu'Aristote procède à une hiérarchisation — anti-platonicienne et foncièrement aristotélicienne — des essences. L'essence seconde est assurément moins essence que l'essence première. Mais « parmi les essences secondes, l'espèce est plus essence (μᾶλλον οὐσία) que le genre » (2 b 7-8). Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, que le genre est la partie de la définition qui signifie le plus l'essence, voir *Top.*, VI, 1, 139 a 29-31 : μάλιστα γὰρ τῶν ἐν τῷ ὀρισμῷ τὸ γένος δοκεῖ τῆν τοῦ ὀριζομένου οὐσίαν σημαίνειν.

La distinction entre essence première et essence seconde joue assurément un rôle fondamental dans la logique aristotélicienne. Parfois, Aristote précise qu'il a en vue l'essence première en recourant à des expressions comme ἡ οὐσία ἐκάστου (*Anal. post.*, I, 22, 83 b 27) ou

manière que les essences premières à toutes les autres choses. » (Ἐτι αἱ πρώται οὐσίαι διὰ τὸ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν ὑποκεῖσθαι κυριώτατα οὐσίαι λέγονται ὡς δέ γε αἱ πρώται οὐσίαι πρὸς τὰ ἄλλα πάντα ἔχουσιν, οὕτω τὰ εἶδη καὶ τὰ γένη τῶν πρώτων οὐσιῶν πρὸς τὰ λοιπὰ πάντα ἔχει.)

à l'indéfini τις — la distinction entre δ τις ἄνθρωπος et δ ἄνθρωπος répondant très exactement à la différence de l'essence première et de l'essence seconde. Cf. *Anal. prior.*, I, 38, 49 a 36 : ἦν γὰρ τὸ τί ὄν τῆς ἰδίου σημείου οὐσίας⁴. Mais le mot οὐσία est aussi souvent utilisé sans autre indication au sens de l'essence première ou, plus rarement, au sens de l'essence seconde. Pour l'essence première, voir *Anal. post.*, I, 22, 83 b 5 et 12, ou *Soph. elench.*, 173 b 5-6. Pour l'essence seconde, voir par exemple *Top.*, VI, 6, 144 b 31 sv., ainsi que de nombreux passages comme *Top.*, VI, 12, 149 b 37-38 (ἐκάστου γὰρ τὸ βέλτιστον ἐν τῇ οὐσίᾳ μάλιστα). Exceptionnellement, la référence à l'essence seconde est rendue manifeste par l'emploi d'un complément au génitif : l'essence de telle chose. C'est le cas par exemple en *Top.*, VI, 8, 146 b 3 : παντὸς γὰρ τοῦ πρὸς τι ἡ οὐσία, et en *Top.*, VI, 1, 139 a 30 : τὴν τοῦ ὀριζομένου οὐσίαν.

Par ailleurs l'expression πρώτη οὐσία ne semble pas toujours univoque dans l'*Organon*. Dans le *De Interpretatione*, 23 a 24, elle désigne des « actes sans puissance » qu'on identifierait plus volontiers au premier moteur (cf. l'οὐσία πρώτη de *Metaph.*, Λ 7, 1072 a 31)⁵.

2) Deuxième caractérisation de l'essence dans le traité des *Catégories* : « Il appartient aux essences et aux différences que tout ce qui est dit à partir d'elles (ἀπ' αὐτῶν λέγεσθαι) l'est de manière synonymique. » (3 a 33-34.)

3) Ensuite, la question est encore de savoir si l'essence est par définition « un ceci » (τόδε τι) (3 b 10-23). L'essence première, qui est individuelle et numériquement une, est assurément un ceci (cf. *Anal. post.*, I, 4, 73 b 7-8, et *Soph. elench.*, 7, 169 a 35-36 : τῷ γὰρ ἐνὶ καὶ τῇ οὐσίᾳ μάλιστα δοκεῖ παρέπεσθαι τὸ τόδε τι καὶ τὸ ὄν). Mais ce n'est plus le cas, remarque Aristote, des essences secondes, qui se rapportent à des multiplicités de substrats individuels.

Les trois dernières caractérisations ont rapport à la contrariété : 4) l'essence n'a pas de contraire (3 b 24-32) ; 5) elle n'admet pas le plus et le moins (3 b 33 – 4 a 9) ; 6) elle se caractérise par le fait qu'elle « est capable de recevoir les contraires tout en restant même et numériquement une » (4 a 10 – b 19, cf. *Categ.*, VI, 6 a 1 sv.).

⁴ Cf. *Catégories*, éd. et trad. F. Ildefonse et J. Lallot, p. 202.

⁵ Sur ces problèmes, cf. E. BERTI, « Il concetto di "sostanza prima" nel libro Z della *Metafisica* », p. 4-23.

On l'a dit, Aristote emploie fréquemment le mot οὐσία, sans autre précision, au sens de l'essence première. L'opposition passe alors entre d'une part l'essence et, d'autre part, les qualités et les relatifs. Mais l'*Organon* contient aussi de nombreux passages où l'οὐσία semble se confondre purement et simplement avec le τί ἐστι (par exemple *Anal. post.*, II, 13, 96 a 34, b 6 et 12 ; *Top.*, VI, 3, 140 a 34 et 36 ; b 5). Ainsi, dans les *Seconds Analytiques*, Aristote parle indifféremment de « prédicats qui signifient l'essence » (τὰ οὐσίαν σημαίνοντα) (*Anal. post.*, I, 22, 83 a 24 sv.) et de « prédicats contenus dans le ce-que-c'est » (τὰ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορούμενα) (*Anal. post.*, II, 13, 96 a 22-23). De même, en *Anal. post.*, I, 4, 73 a 34 sv., après avoir affirmé que les « prédicats par soi » sont ceux qui « sont dans le ce-que-c'est » (ὑπάρχει ἐν τῷ τί ἐστιν), Aristote se justifie en disant que l'essence, précisément, « se compose de ces prédicats par soi et est dans la formule qui dit ce que c'est » (ἡ γὰρ οὐσία αὐτῶν ἐκ τούτων ἐστὶ, καὶ ἐν τῷ λόγῳ τῷ λέγοντι τί ἐστὶν ἐνυπάρχει). D'autres tournures utilisées par Aristote dans l'*Organon*, où οὐσία et τί ἐστι sont employés conjointement, semblent également plaider en ce sens. Par exemple : περι οὐσίας ἀποδειξιν καὶ τοῦ τί ἐστὶν (*Anal. prior.*, I, 31, 46 a 36-37), τὴν οὐσίαν ἢ τὸ τί ἐστὶν (*Anal. post.*, II, 7, 92 a 34). En outre, c'est aussi l'οὐσία et le τί ἦν εἶναι qu'Aristote, dans certains passages de l'*Organon*, semble tenir pour quasiment synonymes⁶. Ainsi en *Anal. post.*, II, 4, 91 b 8-9, où l'expression τὸ τί ἦν εἶναι καὶ ἡ οὐσία semble redondante (cf. également *Top.*, VI, 5, 143 a 17-19).

Ce rapport d'étroite proximité entre l'essence et le « ce-que-c'est » appelle cependant d'importantes restrictions. Comme Aristote le souligne au premier livre des *Topiques*, tout ce-que-c'est n'est pas essence. Quand on dit que telle chose est blanche, on dit également *ce qu'*elle est. Inversement, quand on dit ce qu'est une chose, on dit donc tantôt son οὐσία et tantôt sa qualité, sa quantité, etc. Cf. *Top.*, I, 9, 103 b 28 : « De là, il est évident que ce qui signifie le « ce-que-c'est » (ὁ τὸ τί ἐστι σημαίνων) signifie tantôt une essence, tantôt une quantité, tantôt une qualité, tantôt une des autres catégories. En effet, quand à la vue d'un homme on dit que ce qu'on a devant soi est un homme ou un animal, on dit ce qu'il est et on signifie une essence. Mais quand à la vue d'une couleur blanche on

⁶ Cf. *Anal. post.*, II, 5, où οὐσία en 91 b 27 semble bien renvoyer au τί ἐστι et au τί ἦν εἶναι de 91 b 26.

dit que ce qu'on a devant soi est blanc ou couleur, on dit ce que c'est et cela signifie la qualité. »

D. CONCLUSION

Nous avons reconnu au moins trois grandes acceptions du mot οὐσία dans l'*Organon* : l'οὐσία est la quiddité, l'essence première ou l'essence seconde — c'est-à-dire l'espèce ou le genre. La richesse sémantique dont témoignent les occurrences d'οὐσία dans l'*Organon* est assurément un reflet de l'importance fondamentale du concept d'οὐσία dans la logique aristotélicienne en général.

Outre la théorie de l'essence exposée dans le traité des *Catégories*, la notion d'essence joue encore un rôle déterminant dans un grand nombre de questions polémiques soulevées dans l'*Organon*. C'est notamment le cas des fameuses discussions des *Seconds Analytiques*, II, 6-7, où Aristote se demande si on peut « prouver l'essence » (τὴν οὐσίαν δεικνύοναι), et comment on le pourrait. C'est aussi le cas de la critique aristotélicienne de la méthode de la division, puisque le tort des défenseurs de la division est précisément de prétendre obtenir par celle-ci une « démonstration de l'essence et du "ce-que-c'est" » (*Anal. prior.*, I, 31, 46 a 35-37). On pourrait multiplier les exemples. Très généralement, on peut aller jusqu'à dire que la logique d'Aristote est une logique de l'οὐσία. Elle l'est au double sens où elle est une logique de la prédication, une logique dont le point de départ est l'attribution d'une propriété à une essence première, et où elle suppose cette même secondarisation de l'accident qui détermine probablement la philosophie aristotélicienne dans son ensemble.

§2. PHYSIQUE

Gaëlle FIASSE

Édition de référence

W. D. ROSS, *Aristotelis Physica*, Oxford, Clarendon Press, 1950.

Autres éditions et traductions consultées

- Aristotle Physics. Book VIII* : D. W. GRAHAM, Translated with a Commentary, Oxford, Clarendon Press, 1999.
- Aristotle's Physics. A Revised Text with Introduction and Commentary* : W. D. ROSS, Oxford, Clarendon Press, 1936.
- Aristotle's Physics. Books III and IV* : E. HUSSEY, Translated with Notes, Oxford, Clarendon Press ; New York, Oxford University Press, 1983.
- Aristotle's Physics* : H. G. APOSTLE, Translated with Commentaries and Glossary, Bloomington and London, Indiana University Press, 1969.
- La Physique* : introduction de L. COULOUBARITSIS, traduction d'A. STEVENS, Paris, J. Vrin, 1999.
- Physics* : translated by R. WATERFIELD. With Introduction and Notes by D. BOSTOCK, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- Physique (I-IV)* : H. CARTERON, texte et traduction, Paris, Belles Lettres (C.U.F.), 1996 (= 1926).
- Physique (V)* : H. CARTERON, texte et traduction, Paris, Belles Lettres (C.U.F.), 1986 (= 1931).
- Physique* : P. PELLEGRIN, traduction et présentation, Paris, GF Flammarion, 2002 (= 2000).
- The Physics* : Ph. H. WICKSTEED - F. M. CORNFORD, texte et traduction, London, Heinemann (Loeb Classical Library), 2 vol., 1929-34.

A. DONNÉES QUANTITATIVES

Livre	Occurrences
Livre I	28
Livre II	6
Livre III	10
Livre IV	4